



Question écrite

Site internet communal : quelle protection ? Rechercher localement ou via Google ?

Nous posons cette question écrite afin de comprendre la politique de gestion des informations de la commune, en particulier les mesures prises pour protéger les données sensibles et pour rendre plus accessibles celles ouvertes à toutes et à tous. Les questions posées devront de toute manière être traitées en tant que préparation en vue de la rénovation du site internet.

Celles et ceux qui utilisent le site communal auront presque certainement remarqué qu'il est souvent plus efficace de passer par Google pour trouver des informations ou des documents que par le moteur de recherche local. Les moteurs de recherche disponibles sur Internet fouillent et indexent les données accessibles sur le réseau informatique mondial www, appelée aussi la toile et en français le web. Les données accessibles sont régulièrement balayées et l'indexation mise à jour, il n'y a pas, ou peu, de retard entre le dépôt d'un nouveau document sur un site et son indexation. On trouve en libre accès les descriptions de ce processus (par exemple par Brin et Page, les inventeurs de Google, Computer Networks and ISDN Systems 30 (1998), pages 107-117 ou sur US 6,526,440 B1).

Tous les documents et toutes les informations générées ou détenues par la commune ne sont évidemment pas accessibles sur la toile www. Et pourtant ces informations sont stockées sur les mêmes machines (serveurs) et sont accessibles sur les ordinateurs ou (Iphones) des employé.e.s qui y ont accès.

Nous demandons au Conseil communal

- Comment est défini le niveau d'accessibilité d'un document: ouvert au public, à un groupe restreint de l'administration, au CC exclusivement (ou autre schéma) ?
- Quels sont les systèmes mis en place pour assurer la protection des données confidentielles ?
- Les procédures utilisées ont-elles été validées par l'instance cantonale de protection des données ?
- Est-il possible (prévu) d'améliorer le moteur de recherche local ?

Nous remercions le Conseil communal pour les réponses.

Delémont, le 26 avril 2021

Pour le groupe socialiste,

Marc Ribeaud

M. Ribeaud

P. Ben

Simon Fort

MB
A. Schneider
CB-M
Kauh
Grossod